

Séance du : 3 novembre 2021

n° 45_2021

L'an deux mille vingt et un, le trois novembre à 17 heures 30.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 21 octobre 2021, le comité syndical a été à nouveau convoqué pour le 3 novembre 2021 et peut délibérer valablement sans condition de quorum.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 22 octobre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Montferrand, siège administratif du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, sous la présidence de Monsieur Gilbert HEBRARD.

M. François DEMANGEOT est désigné comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Hélène MARTY, Virginie MIR, Marie-Hélène VAUTHIER.

MM. Gilbert HEBRARD, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, Jacques DANJOU, François DEMANGEOT, Jean-Marc ESTREM, Christian FABRE, Michel FERRET, Jean-Luc GOUXETTE, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Serge KONDRYSZYN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Jean-Marie PETIT, Christophe PRADEL, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

MM Pascal ASSEMAT, Philippe HENIN, David LABATUT.

En exercice : 63

Présents : 34

Avaient donné pouvoir :

M.MARECHAL à L.HOURQUET ; F.SIORAT à G.HEBRARD ; S.CAZENAVE à J.DANJOU ; JP.BOMBAIL à P.BODIN

Nombre de voix : 38

Excusés :

Mmes Martine MARECHAL, Nathalie NACCACHE, Véronique OURLIAC, Marielle PEIRO FOURNIER, Florence SIORAT.

MM. Jean-Pierre BOMBAIL, Serge CAZENAVE, Philippe GREFFIER, Hervé RAMONDA, Pierre VIDAL.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04 68 60 56 54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 08/11/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20211103-45_BILAN_SC

Objet : Anticipation du bilan du Schéma de Cohérence Territoriale du PETR du Pays Lauragais

Vu les statuts du PETR du Pays Lauragais et notamment ses compétences en matière de projet de territoire et en lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale,

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 12 novembre 2018 approuvant la première révision du SCoT,

Vu l'article L. 143-28 du code de l'urbanisme : « *six ans au plus après la délibération portant approbation du schéma de cohérence territoriale, l'établissement public procède à une analyse des résultats de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace, de réduction du rythme de l'artificialisation des sols, d'implantations commerciales et, en zone de montagne, de réhabilitation de l'immobilier de loisir et d'unités touristiques nouvelles structurantes.* », soit avant le 12 novembre 2024,

Considérant les questions soulevées lors de la mise en œuvre du SCoT et les évolutions réglementaires récentes,

Considérant la possibilité d'engager la révision du SCOT avant l'échéance des six ans,

Considérant par ailleurs, l'appui technique apporté lors de l'élaboration et la première révision du SCoT par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et son Agence Technique Départementale – Haute-Garonne Ingénierie,

Il est proposé aux élus du Comité Syndical d'anticiper la réalisation du bilan du SCoT sur l'année 2022, et de demander l'appui technique de Haute-Garonne Ingénierie pour assurer la cohérence entre la rédaction du SCoT et son évaluation.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité syndical décide à l'unanimité :

1. D'ANTICIPER la réalisation du bilan du SCoT en 2022
2. DE SOLLICITER l'appui technique de Haute-Garonne Ingénierie pour la réalisation de ce bilan
3. DE DONNER mandat au Président ou son représentant pour mettre en œuvre la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Montferrand, le 3 novembre 2021

Le Président

Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04 68 60 56 54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE
le 08/11/2021

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-200050938-20211103-45_BILAN_SC